

Bruxelles, le 26 Juillet 1973
PC/ab

Note BIO COM (73) 90 aux Bureaux nationaux
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

432

REUNION DE LA COMMISSION

Au cours de sa réunion d'hier, la Commission a notamment discuté les points suivants :

1. - Programme d'action en matière de politique scientifique et technologique

La Commission a adopté et transmis au Conseil un projet à ce sujet. Les propositions concernent le volet "recherche"; le volet "éducation" est actuellement en préparation. Une note P - 40 vous a été adressé aujourd'hui à ce sujet.

2. - Energie

La Commission a adopté les orientations préparatoires pour une politique énergétique communautaire, orientations assorties notamment d'une proposition de règlement portant établissement d'une procédure commune de consultation sur l'approvisionnement de la Communauté en hydrocarbures, d'un projet de proposition concernant les modalités d'application du régime commun applicable aux importateurs d'hydrocarbures en provenance des pays tiers et d'une proposition concernant les exportations d'hydrocarbures à destination des pays tiers. En présentant ces orientations au Conseil, la Commission a tenu compte du mandat qui lui avait été confié par le Conseil énergie du 22 mai 1973 et est restée largement dans les délais, étant donné qu'il avait été prévu que ces orientations soient soumises au Conseil avant la fin de cette année.

Ces orientations couvrent trois domaines pour lesquels il est apparu nécessaire de renforcer d'urgence l'action communautaires, à savoir :

- les relations avec les pays importeurs,
- les relations avec les pays exporteurs d'énergie,
- l'organisation du marché pétrolier communautaire.

3. - Politique régionale

La Commission a adopté un projet de décision pour la création d'un comité de politique régionale et pour la mise en place d'un Fonds de développement régional. La Commission propose au Conseil de doter ce Fonds de développement régional de moyens budgétaires s'élevant à 2.250 millions d'U.C. pour la période des années 1974 - 1975 - 1976, auxquels viendront s'ajouter 150 millions d'U.C., soit 50 millions d'U.C. par an, au titre du FEOGA. Le total des moyens disponibles au cours des prochaines trois années est donc de 2.400 millions d'U.C. Les moyens budgétaires seront de 500 millions d'U.C. en 1974, 750 millions d'U.C. en 1975 et 1.000 millions d'U.C. en 1976.

Au cours d'une conférence de presse tenue ce jeudi 26 à 12 h, M. Thomson membre de la Commission a exposé devant la presse accréditée les grandes lignes de ce projet et a exprimé sa très vive satisfaction de ce que la Commission l'ait adopté dans la forme présente. Une note P - 41 vous parviendra à ce sujet.

La prochaine réunion de la Commission après les vacances d'été aura lieu le 11 septembre 1973.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire de ce jour, le Porte-Parole a en outre apporté des précisions sur les affaires suivantes :

- Pourparlers avec les Etats-Unis en matière de ferraille : Une délégation de la Communauté, conduite par M. Petrick se trouve actuellement aux Etats-Unis pour discuter de ce problème. Il est à noter que c'est la première fois que la Commission mène des pourparlers au nom de la Communauté, alors que par le traité CECA, de telles discussions sont réservées aux Etats membres.

- Nomination d'un nouveau Directeur général à la D.G. "Crédits - Investissements"
M. Antonio Nicoletti, à partir du 1er octobre 1973.

Suite à certaines dépêches d'agences et articles de presse rapportant les déclarations du ministre luxembourgeois des affaires étrangères, M. Thorn, après ses entretiens à Moscou, et où il était notamment mentionné que les pays membres du COMECON ont chargé le Secrétaire général de cet organisme d'engager des conversations avec les représentants de la CEE à Bruxelles, le Porte-Parole a précisé qu'aucun contact de cette nature n'a été enregistré jusqu'à présent en ce qui concerne la Commission.

Amitiés

B. OLIVE

